



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1310

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plan climat énergie territorial (PCET) - Accompagner le développement de la filière bâtiment durable - Attribution d'une subvention à la Maison de l'emploi et de la formation (MdEF) de Lyon - Année 2016**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération**

Rapporteur : Monsieur le Président Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

Conseil du 27 juin 2016**Délibération n° 2016-1310**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Plan climat énergie territorial (PCET) - Accompagner le développement de la filière bâtiment durable - Attribution d'une subvention à la Maison de l'emploi et de la formation (MdeF) de Lyon - Année 2016**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de la Communauté urbaine de Lyon a approuvé, le 13 février 2012, le plan d'actions partenarial du plan climat énergie territorial (PCET) qui fixe des objectifs ambitieux en termes de performance énergétique dans la rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels. Si le rôle des collectivités publiques est d'impulser cette nouvelle demande, les objectifs sectoriels ne pourront être atteints qu'à la condition que l'offre des entreprises (celles de l'agglomération en priorité) puisse répondre aux nouveaux besoins.

La capacité de la filière du bâtiment à répondre à cette demande est particulièrement interrogée. Un 1er diagnostic réalisé en 2010 par la Cellule économique Rhône-Alpes (CERA) des métiers du bâtiment sur le territoire de la Communauté urbaine a identifié les enjeux de structuration et de consolidation de la filière bâtiment durable au regard des marchés potentiels des années à venir.

La Maison de l'emploi et de la formation (MdeF), groupement d'intérêt public regroupant l'Etat, le Pôle emploi, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Rhône, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la Métropole Saint-Etienne Roanne, la Chambre des métiers du Rhône, l'association ALLIES et la Mission locale de Lyon, a élaboré, en 2011, un plan d'actions partenarial dans le but de répondre aux enjeux de développement de la filière bâtiment durable tels que validés par le PCET.

Ce plan d'actions mis en œuvre depuis 2012 a permis de :

- mieux cerner le besoin de formation/compétences d'entreprises du bâtiment durable à travers le baromètre bâtiment durable édité par la CERA ainsi que des enquêtes spécifiques à destination des entreprises du bâtiment durable,
- accompagner au montage de formations collectives professionnalisantes dans le domaine des métiers du bâtiment durable identifiés comme demandeurs de main d'œuvre (étanchéité, isolation thermique sous bardage) à destination de personnes en parcours d'insertion. Un travail partenarial d'ingénierie de projet conduit pendant plusieurs années a permis d'accompagner plus de 40 personnes en parcours d'insertion vers des métiers du bâtiment durable,
- organiser des actions et événements territoriaux de promotion des compétences et métiers verts du bâtiment : des journées territorialisées (Rencontres-Métiers, Forum métiers, Semaines de l'emploi, etc.),
- mobiliser le groupe-projet "Filière Bâtiment durable" auquel participent des partenaires de la formation (GRETA, Compagnons du Devoir, Oïkos, Association nationale pour la formation professionnelle des adultes -AFPA-), de l'insertion par l'activité économique (Est Emploi, Intervalle Interim/ESTIME, GIROL/Groupe ICARE, ADAI 69), les facilitateurs de la clause sociale/marché public du territoire de la Métropole de Lyon, Pôle emploi, les contrats territoriaux emploi formation (CTEF) du territoire de la Métropole de Lyon, la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Le contexte dans lequel ces actions ont été menées jusqu'à présent a fortement évolué en 2015. En effet, la Région Rhône-Alpes a attribué en 2015 un nouveau marché de formation en "rénovation thermique de bâtiments" à l'AFPA de Saint Priest, pour 3 ans (programmation Région - parcours professionnalisants). Par ailleurs, 500 000 formations professionnelles pour des demandeurs d'emploi sont prévues au niveau national. Dans ce cadre, Pôle emploi est en mesure de prendre en charge le financement de formations, comme celles coordonnées depuis 2012 par la MdEF Lyon avec ses partenaires emploi insertion formation du territoire de la Métropole. Plusieurs actions de formation sont donc déjà prévues et financées en 2016 sur le territoire de la Métropole, sur ces compétences du bâtiment durable :

- AFPA de Saint Priest : rénovation thermique des bâtiments - opérateurs/programmation Région (parcours professionnalisants) : 2 sessions sont programmées en mars et en octobre 2016, chacune pour 15 demandeurs d'emploi, 350 heures de formation dont 1/3 en alternance,

- GRETA Lyon Métropole : isolateur - bardeur / Pôle emploi (programme de 500 000 formations professionnelles pour des demandeurs d'emploi) : session débutant fin avril 2016 pour 12 demandeurs d'emploi, 210 heures de formation,

- OÏKOS : rénovation énergétique de l'habitat individuel et pavillonnaire avec utilisation d'éco-matériaux / Pôle emploi (programme de 500 000 formations professionnelles pour des demandeurs d'emploi) : une session à programmer pour le 2^e semestre 2016 pour 8 à 12 demandeurs d'emploi, 350 heures de formation. Cette formation s'effectuera le plus possible sur chantier, en situation de production concrète.

Près de 50 places de formation à destination de demandeurs d'emploi seront ainsi proposées en 2016 dans le domaine de la rénovation des bâtiments.

En 2016, la MdEF Lyon peut ainsi recentrer son action dans le repérage et l'accompagnement socioprofessionnel des publics en démarche d'insertion, tout au long du processus :

- actions de sensibilisation aux métiers du bâtiment durable via des animations territoriales, des visites de chantiers ou d'entreprises pour évaluer la motivation de publics à la formation,

- informations collectives à destination de l'ensemble des prescripteurs de l'insertion (référents revenu de solidarité active (RSA), référents de parcours du plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), etc.) et des personnes accompagnées,

- actions individuelles d'accompagnement des publics intéressés pour les appuyer dans l'acquisition des pré-requis, en lien avec les acteurs de l'insertion : aide à la sélection des candidats, remise à niveau sur des savoirs de base si besoin,

- aide à la recherche d'entreprises d'accueil,

- suivi socio-professionnel des personnes pendant la période en milieu de travail,

- aide à la recherche d'emploi (job dating / rencontre avec des entreprises du secteur bâtiment durable en recherche de personnel),

- placement et appui au maintien dans l'emploi en mobilisant les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) et en positionnant les personnes formées sur des missions de travail dans le cadre de clauses sociales de marchés publics en mobilisant les facilitateurs des structures porteuses des PLIE.

L'accompagnement de ces publics sur toutes ces phases sera réfléchi et mis en œuvre avec les acteurs d'insertion du territoire de la Métropole : référents RSA, référents de parcours PLIE, structures d'insertion par l'activité économique, etc.

La Métropole est sollicitée pour financer ce plan d'actions à hauteur de 10 000 € pour 2016. Le coût total de cette action pour 2016 a été évalué à 48 583 € (ce qui représente 0,6 équivalent temps plein).

Budget prévisionnel 2016			
Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
animation de la mission "emploi climat énergie"	48 583	ADEME Auvergne-Rhône-Alpes	22 400
		Métropole de Lyon	10 000
		autres financements	16 183
Total	48 583	Total	48 583

Par délibération n° 2015-0465 du 6 juillet 2015, le Conseil de la Métropole avait attribué à la MdEF de Lyon une subvention d'un montant de 22 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € pour l'année 2016 au profit de la Maison de l'emploi et de la formation (MdEF) de Lyon dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 4.8 du plan d'actions partenarial du plan climat énergie territorial de la Métropole de Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la MdEF de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 70 - opération n° 0P26O2293.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.